

Infections invasives à pneumocoque : vaccination

Les infections invasives à pneumocoque (IIP) – méningites, septicémies et bactériémies – sont des infections bactériennes graves dues à *Streptococcus pneumoniae*. Elles touchent essentiellement le jeune enfant et l'adulte de plus de 50 ans.

Chaque année, 6000 à 7000 cas d'infections bactériémiques et 500 à 700 cas de méningites à pneumocoque sont recensés en France métropolitaine⁽¹⁾. Le taux de mortalité de ces infections bactériémiques est élevé, de 10 % à 30 % chez l'adulte⁽²⁾. Chez les nourrissons, la vaccination contre le pneumocoque, recommandée dès l'âge de

2 mois, a permis de réduire significativement le nombre d'IIP chez l'enfant de moins de 5 ans. Chez l'adulte et chez l'enfant immunodéprimé ou présentant des facteurs de risque d'acquisition d'IIP, les modalités de vaccination ont fait l'objet de deux avis du Haut Conseil de la santé publique en 2012 et 2013^(3,4).

Infections invasives à pneumocoque

Le pneumocoque est la première cause de pneumonie bactérienne communautaire de l'adulte et la première cause de méningite bactérienne chez l'enfant de moins de 1 an. Cette bactérie est également responsable d'otite moyenne aiguë de l'enfant et de sinusite chez l'adulte. La résistance

possible de cette bactérie à la pénicilline est un facteur d'inquiétude qui justifie également pleinement une stratégie de prévention efficace. L'une des difficultés rencontrées pour la mise au point de vaccins contre le pneumocoque tient à la diversité antigénique de ce germe.

(1) Données du réseau Epibac accessible sur : <http://www.invs.sante.fr/fr./Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Infections-invasives-d-origine-bacterienne-Reseau-EPIBAC/Bulletin-du-reseau-de-surveillance-des-infections-invasives-bacteriennes>

(2) Lynch J.P. III, Zhanel G.G. *Streptococcus pneumoniae*: epidemiology, risk factors, and strategies for prevention. *Seminars in respiratory and critical care medicine* 2009 ; 30 n°2 : p. 189-209.

(3) Avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) du 16 avril 2012 relatif aux recommandations vaccinales spécifiques des personnes immunodéprimées ou aspléniques. <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=322>

(4) Avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) du 25 avril 2013 relatif aux recommandations de la vaccination pour les adultes et les enfants âgés de plus de 2 ans à risque d'infection invasive à pneumocoque : www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=355

Les recommandations chez les nourrissons dans le cadre du calendrier des vaccinations

Il est recommandé de vacciner tous les nourrissons dès l'âge de 2 mois contre les infections invasives à pneumocoque⁽⁵⁾.

Enfants de moins de 2 ans	
Une dose de VPC13 à l'âge de 2, 4 et 11 mois	Prématurés et nourrissons à risque d'IIP : une dose de VPC13 à l'âge de 2, 3 et 4 mois, avec un rappel à l'âge de 11 mois

VPC13 : vaccin pneumococcique conjugué 13-valent.

Chez le nourrisson en primovaccination, le VPC13 est administré de manière concomitante avec le vaccin hexavalent (diphtérique, tétanique, coquelucheux acellulaire, *Haemophilus influenzae* type b, poliomyélitique inactivé, hépatite B).

Quelles sont les personnes à risque d'infection invasive à pneumocoque ?

Tous les nourrissons et les enfants de plus de 2 ans, adolescents et adultes **immunodéprimés** ou présentant **une maladie chronique prédisposant** à la survenue d'une infection invasive à pneumocoque **sont concernés par la vaccination contre le pneumocoque**. L'immunogénicité des vaccins peut être moindre dans cette population, ce qui explique la nécessité de schémas spécifiques de vaccination. La vaccination est ainsi recommandée pour :

> Les patients dans la situation suivante (groupe 1)

- Immunodéprimés :
 - patients aspléniques ou hypospléniques (dont les drépanocytoses majeures) ;
 - patients atteints de déficits immunitaires héréditaires ;
 - patients infectés par le VIH, quel que soit le statut immunologique ;
 - patients sous chimiothérapie pour tumeur solide ou hémopathie maligne ;
 - patients transplantés ou en attente de transplantation d'organe solide ;
 - patients greffés de cellules souches hématopoïétiques ;
 - patients traités par immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie pour une maladie auto-immune ou inflammatoire chronique ;
 - patients atteints de syndrome néphrotique.
- Présentant une brèche ostéo-méningée ou candidats à des implants cochléaires.

> Les patients à risque du fait d'une maladie sous-jacente prédisposant à la survenue d'IIP (groupe 2)

- cardiopathie congénitale cyanogène, insuffisance cardiaque ;
- insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème ;
- asthme sévère sous traitement continu ;
- insuffisance rénale ;
- hépatopathies chroniques de toutes origines ;
- diabète non équilibré par le simple régime.

(5) Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2015. Ministère de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal.html>

Quels sont les vaccins disponibles ?

- Le vaccin pneumococcique polysidique conjugué protège contre 13 sérotypes (VPC13 : Prévenar 13®). Il est utilisé :
 - dans la vaccination des nourrissons avant 2 ans ;
 - au-delà de 2 ans pour les enfants, adolescents et adultes présentant un risque accru de morbidité et de mortalité dû aux infections invasives à pneumocoques (voir tableau ci-dessous).
- Le vaccin pneumococcique polysidique non conjugué protégeant contre 23 sérotypes (VP23 : Pneumo 23®). Il est indiqué chez les personnes âgées de 2 ans et plus, présentant un risque accru de morbidité et de mortalité dû aux infections invasives à pneumocoques (voir tableau ci-dessous).

Les vaccins sont pris en charge par l'Assurance maladie dans le cadre des recommandations inscrites au calendrier des vaccinations (voir tableaux).

Quels sont les schémas et vaccins proposés chez les personnes à risque d'IIP ?

Enfants de 2 à 5 ans à risque d'IIP*	
Antérieurement vaccinés avec VPC13	Non antérieurement vaccinés
1 dose de VP23 à l'âge de 24 mois	2 doses de VPC13 (M0, M2), suivies d'1 dose de VP23 (M4)

Enfants de plus de 5 ans et adultes à risque d'IIP*		
	Non antérieurement vaccinés	Vaccinés depuis plus de trois ans avec VP23
Groupe 1	1 dose de VPC13, suivie d'1 dose de VP23 deux mois plus tard	1 dose de VPC13, suivie d'1 dose de VP23 deux mois plus tard
Groupe 2	1 dose de VP23	Pas de rappel

* voir supra : Quelles sont les personnes à risque d'infection invasive à pneumocoque ?

VPC13 : vaccin pneumococcique conjugué 13-valent.

VP23 : vaccin pneumococcique polysidique non conjugué 23-valent.

Il n'y a pas lieu actuellement de recommander des rappels ultérieurs.

Effets indésirables

Les effets indésirables les plus fréquemment rapportés concernent des réactions attendues bénignes et transitoires. Il s'agit pour :

- Pneumo 23[®], d'une sensibilité, érythème et gonflement au site d'injection et d'une fièvre légère ou modérée d'une durée inférieure à 48 heures;
- Prevenar 13[®],
 - d'une sensibilité locale et d'irritabilité chez l'enfant/adolescent;
 - d'une douleur au site d'injection et de réactions systémiques à type de fatigue, céphalées et myalgies chez l'adulte.

Comme tout médicament, les vaccins peuvent être responsables de réactions allergiques. Toutefois, les réelles réactions anaphylactiques post-vaccinales sont très rares (1 cas pour 1,5 million de vaccinations).

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) rappelle que tout médecin doit déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament ou à un produit dont il a connaissance, au centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont il dépend géographiquement : les coordonnées figurent sur le site Internet de l'ANSM [ansm.sante.fr].

Pour en savoir plus

- Agence nationale du médicament et des produits de santé : ansm.sante.fr
- Haut Conseil de la santé publique : www.hcsp.fr
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé : social-sante.gouv.fr

L'essentiel

- Les infections invasives à pneumocoque (IIP) dont les méningites chez l'enfant et les pneumonies chez l'adulte sont des maladies infectieuses graves responsables d'une morbidité et d'une mortalité élevées.
- Il est recommandé de vacciner tous les nourrissons dès l'âge de 2 mois contre les IIP. Le schéma standard comprend une dose du vaccin pneumococcique conjugué 13-valent (VPC13) à l'âge de 2 et 4 mois, avec un rappel à l'âge de 11 mois ; chez les prématurés et nourrissons à risque d'IIP, le schéma comporte une dose de vaccin à 2, 3 et 4 mois, avec un rappel à l'âge de 11 mois.
- Les nourrissons, les enfants de plus de 2 ans et les adultes immunodéprimés ou à risque d'IIP en raison d'une maladie sous-jacente doivent être vaccinés contre le pneumocoque ; le type de vaccin et le nombre de doses varient selon l'âge (2 à 5 ans ou 5 ans et plus) et le type de pathologie associée (cf. tableau page précédente).

Ce document est disponible en téléchargement sur le site de Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr

Rédacteurs : Khadoudja Chemlal et Christine Jestin (Santé publique France).

Ont contribué à ce document : F. Billiaert, M. Boubour, I. Chevalier, S. Derouard, D. Escourolle, S. Gilberg, A. Jacquet, O. Launay, A. Lepoutre, H. Partouche.



Le site de référence qui répond à vos questions

